

Département : 29 29000649
Aire d'étude : SAINT POL DE LEON
Commune : PLOUENAN
Lieu-dit : KERELON
Edifice contenant : EGLISE DITE CHAPELLE NOTRE DAME (REF : 00064825). Emplacement : BRAS NORD, MUR EST
Dénomination : **TABLEAU**
Titre de l'oeuvre : **JUGEMENT DERNIER**

Coordonnées : LAMBERT1 X = 0134400 Y = 0122320

PROPRIETE PUBLIQUE

Dossier établi en 1986, 1990 par CASTEL YVES PASCAL, BARBEDOR ISABELLE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

DESCRIPTION

Catégorie technique : PEINTURE

Structure : SUPPORT ET SURFACE DE MEME FORME : RECTANGULAIRE VERTICAL

Matériaux et techniques : TOILE (SUPPORT) : PEINTURE A L'HUILE

Représentation et ornementation : SCENE (JUGEMENT DERNIER, ANGE, ELU)

Dimensions : H = 230 LA = 125

Marques et inscriptions : SIGNATURE ; DATE, SIGNE ET DATE EN BAS A GAUCHE : GARNIER 1835

HISTORIQUE

Auteurs de l'oeuvre : GARNIER : PEINTRE, SIGNE

Datation : DEBUT 2E QUART 19E SIECLE, EN 1835, PORTE LA DATE

DOCUMENTATION

- COUFFON, R., LE BARS, A., Nouveau répertoire..., 1988, p. 273.
- PERENNES, H., Roscoff..., 1938, p. 31.

Table des illustrations

Fig.1. Vue générale de face

87 29 812 V

29 PLOUENAN
EGLISE DITE CHAPELLE
TABLEAU

Kerelon
NOTRE DAME
JUGEMENT DERNIER

Fig.1 Vue générale de face

Cl.Inv.Artur/Lambart

87 29 00812 V

